

# Lettre ouverte de la Société des études saint-simoniennes à Marc Weitzmann au sujet d'Ismaïl Urbain

Cette lettre, envoyée le 25 février 2019, a été publiée sur mon blog sur *Mediapart* le 18 mars 2019 sous le titre *Lettre ouverte de la Société des études saint-simoniennes à Marc Weitzmann au sujet d'Ismaïl Urbain*, et un large extrait en est paru le 17 avril 2019 sur *Orient XXI* sous le titre *Le soi-disant antisémitisme d'Ismaïl Urbain*.

## Société des études saint-simoniennes

Siège social : Bibliothèque de l'Arsenal, 1 rue de Sully – 75004 Paris

## Lettre ouverte à M. Marc Weitzmann

mise en ligne le 23 février 2020

Monsieur,

Vous avez publié en septembre 2018 un essai intitulé *Un temps pour hair*. Le prière d'insérer figurant en quatrième de couverture, indique que vous vous y posez la question de savoir « comment la France est devenue le pays d'Europe le plus ciblé par la terreur entre 2015 et 2016 ». Dans la réponse que constitue votre texte, vous présentez les attentats de ces dernières années comme provenant au fond d'une seule et même « pulsion muette, anonyme, de la violence antijuive, spontanée » (p. 450). Laquelle résulterait, si nous vous avons bien compris, de la combinaison de deux phénomènes. D'un côté, l'acclimatation d'une perversion de l'islam au départ exogène, c'est-à-dire importée des sociétés islamiques, opposée à la modernité et profondément antijuive, qui se serait introduite en France en particulier à la suite de la guerre civile ayant fait rage en Algérie dans les années 1990. D'un autre côté, la prégnance d'une vieille résistance endogène aux Lumières, spécifiquement française, configurée sous la Restauration (1814-1830) et à laquelle la colonisation de l'Algérie aurait, à partir de 1830, ouvert la voie d'un refuge dans l'islam, préparant ainsi le terrain au déferlement, de nos jours, de la haine communément qualifiée d'*islamiste*. C'est ce mixte idéologique qui, aujourd'hui, inspirerait l'antisémitisme de secteurs entiers de la société française.

Cette analyse, que nous espérons avoir rapportée dans son esprit, relève de votre responsabilité d'auteur. Ce contre quoi, au nom de la Société des études saint-simoniennes, continuatrice de la Société des Amis d'Ismaïl Urbain, nous tenons à protester dans cette *Lettre ouverte*, c'est le contresens que vous commettez en prétendant découvrir dans le personnage d'Ismaïl Urbain (1812-1884) – effectivement d'une grande actualité, nous vous en donnons acte – LA figure de proue annonciatrice de la synthèse antisémite hautement toxique que vous décrivez au présent.

Car ce renversement de la vérité historique ne relève pas seulement de la pratique des canards – ces « fausses nouvelles » désignées par un mot tellement plus français que le moderne *fake news* – et celle de la *post-vérité* appliquée à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Via l'image falsifiée d'un défenseur de la cause autrefois taxée d'« *arabophile* » par les partisans purs et durs de la colonisation, vous incitez insidieusement le lecteur à une haine *a priori* et indistincte des musulmans et de l'islam. Une haine nourrie par l'Église et les colons de l'époque, que les saint-simoniens, précisément, ont combattue à la racine, Urbain le premier, tout en se voyant eux-mêmes, du fait de leur « industrialisme » et de leur « nouveau christianisme » affiché, s'inscrivant dans la continuité avec le judaïsme et le christianisme et revendiquant leur dépassement. [Je ne vois pas le lien avec le reste de la phrase : peut-être faut-il couper là et formuler une nouvelle phrase] nommément inclus avec les Rothschild parmi les premières cibles de l'une des plus précoces et des plus violentes charges de l'antisémitisme moderne, à savoir le célèbre pamphlet publié en 1845 par Alphonse Toussenel, *Les Juifs rois de l'époque : histoire de la féodalité financière*.

Le fait notoire de cette exécution polémique des saint-simoniens par un antisémite patenté paraît vous avoir échappé, à moins que vous n'ayez pas voulu le prendre en compte de peur de fragiliser votre acte d'accusation contre l'un d'entre eux. Et puis, il est si facile de surfer sur ce nouveau lieu commun : les ancêtres du socialisme, tous des *rouges-bruns*, comme Hitler en personne ! Eh bien, non, monsieur, les saint-simoniens, eux au moins, ont voulu et pratiqué l'intégration des juifs émancipés par la Révolution. Quant à Toussenel, il n'eut pas que des compliments du côté de ses amis fouriéristes et des proudhoniens, tant s'en faut. Nous vous l'abandonnons bien volontiers, lui et beaucoup d'autres.

Il y eut assurément des nostalgiques de l'Ancien Régime, comme vous le relevez, parmi les colons et les officiers coloniaux. Ismaÿl Urbain n'était pas de ceux-là. Certes, à l'instar des romantiques, Saint-Simon et les saint-simoniens en général ont réhabilité plusieurs aspects méconnus du Moyen Âge et cultivé une certaine nostalgie antilibérale. Mais c'est aussi avec une lucidité et une détermination sans égales qu'ils ont appelé à rompre avec les derniers vestiges des privilèges de la naissance et à organiser une société nouvelle. Pour une vision d'ensemble, reportez-vous, si besoin, pour faire vite, au catalogue de l'exposition *Le siècle des saint-simoniens. Du Nouveau christianisme au canal de Suez* (BnF/Le Seuil, 2012).

Nous tenons donc à affirmer avec force que le personnage d'Urbain tel que vous le dépeignez constitue une calomnie à l'encontre du pionnier de l'entente entre chrétiens et musulmans que fut le véritable Urbain. Laissant de côté quantités d'erreurs factuelles sur l'homme et sur l'époque, nous nous limiterons, pour vous en administrer la preuve, et parce que l'érudition, ici, a tout à voir avec la politique et avec la morale, à établir l'inauthenticité de votre portrait sur deux points fondamentaux.

Le premier tient à ceci que, né en Guyane d'une mère issue d'une lignée d'esclaves noirs et d'un père blanc, Urbain aurait selon vous « *intégré les critères de cette France qui le marginalisait, et pour qui les Juifs, émancipés par la Révolution [...] symbolisaient à la fois la Déclaration des droits de l'homme, et l'impureté de l'âge nouveau* » (votre essai, p. 162). Il est vrai qu'on peut reprocher à Urbain un article du journal *Le Monde* du 13 juillet 1837, dont vous avez quant à vous pris connaissance de seconde main, d'après l'ouvrage de son biographe, Michel Levallois, *Ismaÿl Urbain : une autre conquête de l'Algérie* (p. 59-62, 68 et 101-105). Influencé par l'atmosphère régnant à Oran dans l'entourage du général Bugeaud auprès de qui

il fait office de secrétaire, Urbain y emploie en effet, pour dénoncer les intermédiaires juifs de l'armée ainsi que les privilèges donnés aux juifs par rapport aux musulmans, un langage pour le moins abusif et dévalorisant. Encore ne parle-t-il pas là du judaïsme en général, mais seulement des juifs d'Algérie. Or, il se fait vite réprimander par Émile Barrault (Levallois, p. 62), un saint-simonien qui sympathisait et avec les juifs et avec les Arabes, et surtout par Gustave d'Eichthal, un autre saint-simonien, qui revendiquait hautement sa judaïté et avec qui il partagea toute sa vie une profonde amitié (Levallois, p. 101-102). Il se trouve que les deux hommes, d'Eichthal et Urbain, jouaient dans le groupe dit des *apôtres de Ménilmontant*, en 1832, le jeu de rôles du Juif et du Noir – « *les deux proscrits* », selon la propre expression de d'Eichthal. C'était là, ne vous en déplaise, une manière d'incarner l'œuvre de la Révolution et de l'abbé Grégoire en direction de ces deux populations maintenues par l'Ancien Régime en dehors des droits de l'humanité. À partir de telles positions de principe, l'incident de l'article mal inspiré ne tarda donc pas à être purgé, et ce pour n'y plus jamais revenir : Urbain reconnut son erreur de fond, et d'Eichthal admit la réalité sociologique en cause. Comme Michel Levallois, chez qui vous puisez vos informations a tenu à signaler lui-même l'affaire en détail avant d'en montrer le caractère sans aucun doute circonstanciel, force est de penser que c'est pour les besoins de votre démonstration que vous parlez dès lors de « *l'antisémitisme d'Urbain* » (p. 161) en ayant l'air de vous flatter d'avoir surpris là un trait qui serait ancien, révélateur et permanent de sa personnalité intellectuelle. L'enquêteur dont vous prenez la posture se serait facilement évité une telle erreur s'il s'était donné la peine de vérifier son hypothèse en allant lui-même aux sources originales. Par exemple, dans une lettre du 14 avril 1879 à d'Eichthal, avec qui il a entretenu jusqu'à son dernier souffle une correspondance comptant pas moins de 1.200 lettres (en instance de publication par la Société des études saint-simoniennes), c'est votre supposé antisémite qui écrit ceci : « *Il me semble que ce sont les Juifs qui régèneront encore une fois l'Occident. Le rôle qu'ils ont joué dans le saint-simonisme en est une indication prophétique : les deux Rodrigues, vous, les deux Pereire, vous avez fait plus pour la foi nouvelle, au point de vue religieux, que tous les saint-simoniens catholiques* » (Bnf, Arsenal, ms 13745/289). Vous conviendrez, monsieur, qu'en fait d'antisémitisme, on peut trouver des cas plus avérés, et, en matière de jonction contre nature entre *rouges* et *bruns*, des exemples plus probants !

Le second point fort, si l'on peut dire, de vos accusations, est qu'Urbain se serait opposé, en tant que conseiller de Napoléon III, à la reconnaissance des droits politiques que les Français entendaient, selon vous, accorder aux Algériens par le canal de l'assimilation. Passons sur l'interprétation hautement contestable que vous faites de l'histoire de la colonisation en prenant au pied de la lettre les déclarations des officiels de l'époque. Toujours selon vous, Urbain aurait combattu cette louable intention en concoctant avec les notables musulmans et les imams un « *statut personnel* » fait pour préserver la pureté d'un islam traditionnel « *garant des privilèges des classes supérieures* », et convergeant ainsi avec les colons attachés au maintien hors du droit de la population colonisée la plus pauvre (votre essai, notamment p. 175). La vérité historique toutefois n'est pas seulement qu'à rebours du personnage que vous avez créé selon votre fantaisie, le vrai Ismaÿl Urbain, lui, se félicitait que la qualité de Français fût comme il le préconisait reconnue aux Algériens par le sénatus-consulte du 14 juillet 1865 sur l'état des personnes et la naturalisation en Algérie. La vérité est en outre qu'il regrettait que ne fût pas proclamé en principe, dans le même mouvement, le but de la pleine citoyenneté pour les juifs et pour les musulmans, quitte, en bon gradualiste saint-simonien, à les y acheminer par étapes.

C'est bien pourquoi il pesta contre le peu de droits politiques octroyés à cette occasion, ainsi que Michel Levallois le rapporte dans son second ouvrage biographique, *Ismayl Urbain : Royaume arabe ou Algérie franco-musulmane ?* (p. 565-569). Vous déchiffrez à juste raison dans le fameux code de l'Indigénat du 28 juin 1881 une ethnicisation de la religion islamique qui poursuit ses effets délétères sur la société française actuelle (votre essai, p. 152 et 174). Or loin de soutenir la formalisation de ce statut des « indigènes », Urbain s'insurge contre lui. Le journaliste que vous êtes aurait pu s'en informer en lisant un grand journal de l'époque, *Le Journal des débats*, consultable sur le site de *Gallica*. Car s'exprimant de façon on ne peut plus nette à l'heure des bilans de son action, Urbain, redevenu son correspondant anonyme, y proteste contre la différence de statut politique entre les habitants des colonies libérées de l'esclavage en 1848, comme ceux de sa Guyane natale, auxquels est accordé « le suffrage », et, d'autre part, ceux de l'Algérie, qui en demeurent exclus (*Journal des débats*, 4 février 1881). Et il s'en indigne en ces termes : « On ne se douterait pas que l'Algérie appartient à une grande nation civilisée, régie par le suffrage universel, dont les institutions ont pour base la liberté, l'égalité, la fraternité. Nous en sommes encore à la République des Grecs où il y avait des citoyens dotés de tous les droits et des esclaves, des ilotes, comptés pour rien dans le règlement de la chose publique » (*Journal des débats*, 19 mai 1882). Reconnaissez-vous là, monsieur, l'épouvantail antimoderne que vous agitez en lui prêtant le nom d'« Ismayl Urbain », celui dont vous faites l'adversaire des droits politiques des « indigènes » musulmans au nom de la préservation d'une intouchable identité islamique ?

Vous prétendez, au long de votre livre, tirer le fil historique de ce que vous appelez la « logique d'Urbain » ou son « héritage » (p. 148, 180, 190 et 462), sans hésiter à faire figurer dans cette mouvance Johann von Leers, un nazi converti à l'Islam sous l'influence de son ami Amin al-Husseini (p. 161-162). Devant l'énormité d'un pareil rapprochement, nous ne pouvons que regretter que votre récit d'Urbain fasse à ce point tort aux qualités de « vigueur du reportage » et de « profondeur de l'essai » promises par votre quatrième de couverture, sans que ce soit non plus à nos yeux, malgré l'imagination que vous déployez pour l'accommoder à votre convenance, un indice très enthousiasmant de « la puissance de la littérature » sous votre plume.

Ce n'est hélas pas tout. Comme l'écrivain qui vous habite veut à toute force donner valeur historique à la créature de fiction que vous vous êtes choisie pour victime au vu de sa vague ressemblance avec le profil-type de nos jeunes de banlieue (un jeune métis de 1830, bâtard de surcroît, et converti à l'islam, pensez donc !), vous vous aventurez par-dessus le marché, vous qui n'avez nullement enquêté sur Urbain, à discréditer le travail d'historien de Michel Levallois que vous venez de piller et de détourner, en le qualifiant avec perfidie de « très laudateur » par rapport à son objet (dans vos notes, p. 497). Insinuez-vous que le fondateur et l'ancien président de notre petite société savante, haut fonctionnaire expérimenté, d'une haute moralité, devenu à sa retraite un historien d'une honnêteté intellectuelle scrupuleuse, se serait mépris au point de rédiger à propos d'Urbain une thèse à l'INALCO et deux gros livres, sur plus de vingt ans de recherches, sans jamais s'apercevoir, comme vous auriez l'extra-lucidité de le révéler, qu'il avait affaire à une sorte de pré-terroriste ayant inventé [ou imaginé ?] de devenir musulman par détestation de la Révolution française et des juifs ? Pour le coup, ce serait ajouter la présomption à la falsification.

Nous sommes, en revanche et en bref, consternés et indignés d'avoir à constater qu'un homme possédant votre réputation dans les mondes de la presse et de la littérature a pu, lui,

produire une telle fantasmagorie, à la limite de l'insulte mémorielle, à l'encontre d'un personnage historique phare, qui, d'une part, cultiva sa chance d'être, sa vie durant, l'ami intime d'une grande figure de la judaïté française, et qui, d'autre part mais sur la lancée des mêmes motifs de respect de l'altérité, se voulut et fut de manière visionnaire un médiateur entre la France métropolitaine et les musulmans d'Algérie et d'ailleurs.

Par une mauvaise coïncidence, la parution de votre livre a suivi de quelques mois le décès de votre source si mésusée, dont la personnalité est aux antipodes de votre faux Urbain, mais s'accorde admirablement, au contraire, avec le vrai, celui qu'il a éminemment contribué à redécouvrir et à faire connaître. Michel Levallois, qui conseilla Michel Rocard pour la Nouvelle-Calédonie, fut en effet un très grand préfet, notamment à l'outre-mer, avant de devenir en dernier lieu le président de l'IRD (ex-ORSTOM). Et, signe qui ne trompe pas, durant sa carrière active, la droite conservatrice ne manqua pas de lui faire payer son engagement humaniste, raisonné et actif, en faveur des Kanak.

Les temps de haine que nous traversons recommandent une extrême attention à la vérité, et, croyons-nous, le rassemblement de toutes les bonnes volontés contre les auteurs de haine. En pareille conjoncture, il vaut mieux ne pas prendre ses amis pour ses ennemis, qui plus est pour les pires.

Restant donc à votre disposition, du bon côté, pour améliorer votre discernement dans un secteur de l'histoire coloniale et intellectuelle que nous connaissons un peu, nous vous prions, monsieur, de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Paris, ce 25 février 2019

Pour la Société des études saint-simoniennes,

Roland Laffitte, chercheur indépendant, le  
secrétaire,

Philippe Régnier, directeur de recherche  
émérite au CNRS, le président,

Contacts : [roland.laffitte@wanadoo.fr](mailto:roland.laffitte@wanadoo.fr)  
[Philippe.Regnier@cns.fr](mailto:Philippe.Regnier@cns.fr)